

Mars
2025

Le Sillon

au cœur d'Yffiniac

BULLETIN MUNICIPAL



CADRE DE VIE ET SÉCURITÉ

Evolution des règles de circulation à Yffiniac



ACTUALITÉS MUNICIPALES

Journée citoyenne : prenez date et proposez vos idées !

ENFANCE JEUNESSE

Fonds d'aide aux projets des jeunes

SPORT ET LOISIRS

TT de la Baie : une belle initiative pour le sport et l'inclusion à Yffiniac

CULTURE

Redécouvrez Maxime Le Forestier



1



2



3



4



5



6

1 - Elus, aînés et enfants avaient rendez-vous le 7 février pour le repas intergénérationnel. Un moment apprécié de tous où les échanges entre les générations sont synonymes de partage et de richesse.
 2 - Les enfants de l'école Simone Veil ont fêté le Carnaval. Le 8 février dernier, après avoir déambulé dans les rues d'Yffiniac (ici sur le parvis de la Mairie) ils se sont rendus à la salle des fêtes pour la Boum du Carnaval. Un après-midi joyeux et coloré avant de partir en vacances !
 3 - Tournage du pocket film enfance qui a eu lieu à la ruche avec Luna, Thais, Sarah, Chloé, Lorèna et Aaron, accompagnés par Pauline Le Thérizien.

4 - Nouvelle édition de " Bouger en famille ". Une trentaine de personnes se sont retrouvées à ce rendez-vous matinal pour faire ensemble des activités sportives en famille.
 5 - Mercredi 26 février, le Conseil Municipal des Enfants a visité le Conseil départemental avec les élus d'Yffiniac. Denis Hamayon, Maire mais également conseiller départemental leur a présenté le rôle et l'importance du Département.
 6 - Le spectacle Chouette a fait salle comble à la médiathèque. Un doux moment de poésie et de découverte pour les plus petits.



Le Sillon - Mars 2025



L'urbanisme de notre commune évolue, et avec lui, notre cadre de vie.

Vous avez peut-être entendu parler du SCoT et du PLUi... derrière ces acronymes, des réalités concrètes pour Yffiniac.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), c'est le document qui définit Les règles de construction, les zones où l'on peut bâtir... Il doit prendre en compte les grandes orientations du Schéma de cohérence territoriale (SCoT), qui vient d'être approuvé le 07 février 2025, qui, lui, fixe les objectifs de développement du territoire à long terme.

Concrètement, le SCoT c'est un peu comme le plan de route du territoire. Il dit où l'on veut aller en matière de logement, de transports, d'environnement. Quant à lui, le PLUi, qui sera approuvé début juillet, c'est la carte détaillée qui précise comment on y arrive, en définissant les règles d'urbanisme similaires pour les 32 communes de l'agglomération.

Toutes ces réglementations s'inscrivent dans une politique de sobriété foncière, le ZAN ou zéro artificialisation nette. C'est une politique qui vise à limiter la destruction des espaces naturels (champs, forêts) en réduisant la construction de nouvelles infrastructures (bâtiments, routes).

En tant qu'élu responsable de l'urbanisme et du développement durable, j'ai à cœur d'exercer au mieux les missions qui me sont confiées, en prenant soin de préserver la biodiversité et les ressources naturelles, et de les concilier avec les objectifs de production de nouveaux logements, pour correspondre à l'ambition démographique à l'horizon 2030.

Les transformations démographiques, sociales et économiques (dessalement des ménages, crise du logement...) impliquent des besoins en logement spécifiques. C'est dans cet objectif que nous travaillons avec les différents partenaires (bailleurs sociaux, établissement public foncier de Bretagne) pour enrichir le parc locatif social sur notre territoire, permettre l'accession à la propriété, ainsi que des possibilités de construire pour tous.

Comme vous avez pu le constater, plusieurs chantiers sont en cours de construction. Une première opération rue Monseigneur Le Mée, de 17 logements, et une seconde opération rue des Bernaches, de 26 logements, qui seront normalement livrés début 2026.

Nous veillons dans la mesure du possible et avec les outils réglementaires mis à notre disposition, à engager d'autres projets de logements abordables ou d'aménagement du territoire, pour qu'Yffiniac reste une commune attractive où il fait bon vivre.

Daniel OGIER
Adjoint à l'urbanisme et au développement durable

SOMMAIRE

Agglomération p4

- Gestion des eaux pluviales par les entreprises
- Mobilité : mettez-vous au défi
- Dispositif Atchoum : vente des tickets
- Maison de la Baie : animations à venir
- Savoir trier : piles et batteries

Actualités municipales P5/6

- Evolution des règles de circulation
- Journée citoyenne : prenez date et proposez vos idées
- Yffi'bus : temps convivial entre bénéficiaires et bénévoles
- Congrès départemental du don du sang

Enfance-Jeunesse P7/8

- Restaurant scolaire : un nom et un logo inventés par les enfants
- Fonds d'Aide aux projets des jeunes
- Ecole Simone Veil

Sport et loisirsP9

- TT de la Baie : belle initiative pour le sport et l'inclusion
- Yffi'color revient
- Buffet dansant

CultureP10

- Concert : redécouvrez Maxime Le Forestier
- Chemin de fer, les animations se poursuivent
- Coup de cœur de Marie

VitrinesP10

- James vous rend service

Conseil municipal / OppositionP11

État civil / Urbanisme/AgendaP12

À NOTER

YFFITOUR

Retrouvez chaque mois, jusqu'en juillet votre nouvelle lettre d'information sur le passage du Tour de France à Yffiniac !

Eau et assainissement

Gestion intégrée et durable des eaux pluviales

Zone végétalisée permettant l'infiltration de l'eau.



Face aux défis du changement climatique, SBAA adopte une nouvelle approche de la gestion des eaux pluviales. Jusqu'à présent, le réseau de collecte des eaux usées et pluviales montrait ses limites, provoquant débordements et pollution. Une politique de gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) est mise en place pour restaurer le cycle naturel de l'eau en favorisant l'infiltration et la réutilisation locale.

Les enjeux sont multiples : limiter les risques d'inondation, préserver la qualité des cours d'eau, recharger les nappes phréatiques et favoriser la biodiversité. La GIEP repose

sur des solutions fondées sur la nature, comme l'utilisation de noues végétalisées, de chaussées perméables ou de toitures stockantes. Ces techniques permettent de réduire les coûts d'infrastructure tout en améliorant la résilience du territoire. La politique adoptée se décline en deux axes : pour les nouvelles urbanisations, l'objectif est le « zéro rejet », c'est-à-dire que chaque projet doit intégrer la gestion totale des eaux pluviales. Pour l'existant, la priorité est de déconnecter les surfaces imperméabilisées du réseau d'assainissement afin de réduire les volumes à traiter. Cette stratégie repose sur un travail collaboratif impliquant collectivités, urbanistes et citoyens. Des aménagements exemplaires, comme le lotissement du Buchonnet à Yffiniac, montrent les bénéfices de cette approche. Un guide, téléchargeable sur le site de l'agglomération, fournit également des outils pratiques et fiches techniques pour accompagner la transition vers une ville plus perméable et résiliente face aux défis environnementaux.

PLUS D'INFOS :

Frédéric Levé, chargé d'animation de la politique de gestion intégrée des eaux pluviales

02 96 77 62 13

www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh

Mobilité

Mettez-vous au défi !

Un " défi mobilité " sera lancé du 21 avril au 18 mai et l'agglomération recrute une vingtaine de foyers pour jouer !

Vous souhaitez faire évoluer vos modes de transport et choisir un moyen plus vertueux (marche, vélo, bus, covoiturage, trottinette...), devenir ambassadeur de la "mobilité autrement", renseigner vos trajets pour calculer vos émissions de CO2 et poster quelques photos sur un compte dédié ?

N'hésitez plus, contactez l'agglomération qui vous accompagnera par la mise à disposition d'un livret pédagogique mais aussi un abonnement bus gratuit sur la durée du séjour ou le prêt de vélo et des fournitures (gilet, serre-pantalon et plastron) !

Contact : deplacements@sbaa.fr

Covoiturage solidaire : ATCHOUM

Vente des tickets

Le CCAS de la Ville d'Yffiniac, l'association Les Amis de la Baie, et Atchoum (dispositif de covoiturage solidaire) ont signé une convention pour développer le covoiturage sur notre commune.

L'association "Les Amis de la Baie" est donc en charge de la vente des tickets mobilité, utilisables pour vos trajets en covoiturage. Les bénéficiaires peuvent acheter les tickets depuis le jeudi 6 mars sur les jours d'ouverture de l'association.

VENTE DE TICKETS

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois

Salle Triskell - L'après-midi

12,50€ le carnet de 10 tickets

Maison de la Baie

Animations à venir

Animations, sorties nature et expositions pour petits et grands sont à vivre et à découvrir dans la baie de Saint-Brieuc. Découvrez le programme pour la période de janvier à mai 2025 sur le site saintbrieuc-armor-agglo.bzh

Maison de la Baie

Site de l'étoile - 22120 Hillion

02 96 32 27 98

maisondelabaie@sbaa.fr

Savoir trier

Piles et batteries

Ne déposez jamais vos piles ou batteries dans le bac de tri ! Ce sont des déchets dangereux qui peuvent provoquer des départs de feu. En revanche, les métaux qu'elles contiennent peuvent être réutilisés.

Il faut donc les déposer dans les bornes ou conteneurs prévus à cet effet. Vous en trouvez généralement à l'entrée des magasins de grande distribution, de bricolage ou d'électronique mais également en déchèterie. En moyenne, 80% du poids des piles et batteries sont récupérés pour faire des objets d'usage courant (gouttières, couverts, pièces automobiles...).



Cadre de vie et sécurité

Evolution des règles de circulation à Yffiniac.

À partir du mercredi 9 avril 2025 quelques règles de circulation changent dans le bourg et les quartiers d'Yffiniac : passage en zone à 30km/h, priorité à droite et interdiction des poids lourds de plus de 10 tonnes dans le bourg (sauf livraison) seront appliquées dans le but d'améliorer la sécurité et le confort de tous les usagers.

Objectif numéro 1 : améliorer la sécurité des usagers

En parallèle au développement des voies douces, déjà mises en place à Yffiniac, c'est une nouvelle étape pour continuer d'apaiser la circulation. Cette mesure d'abaissement de la vitesse réglementaire consiste à établir la limitation à 30 km/h comme norme sur la majorité des voies de circulation.

À 30 km/h, associée à l'instauration de la priorité à droite, la rue est plus sûre et

plus paisible. C'est prouvé, abaisser sa vitesse de circulation à 30km/h permet d'augmenter le champ de vision d'environ 30°, de réduire la distance d'arrêt de moitié et de diminuer la violence d'un éventuel choc (équivalent à la chute d'un étage au lieu de trois).

Tous ces éléments entraînent une diminution des accidents et de leur gravité, tout en fluidifiant la circulation.

Amélioration du cadre de vie

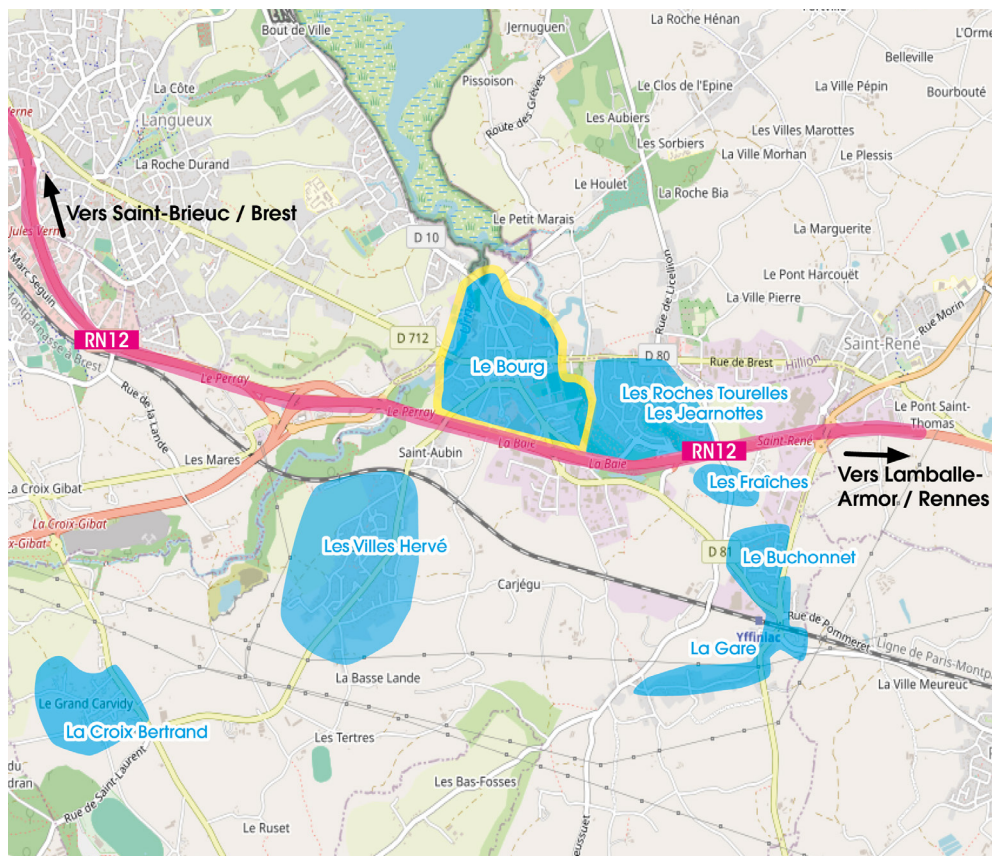
La mise en place de ces nouvelles règles sera également bénéfique au cadre de vie et au partage de l'espace public pour les riverains et les usagers.

Vous pourrez par exemple constater une diminution du bruit car l'abaissement de la vitesse de 50 km/h à 30 km/h réduit l'intensité sonore de 50 %. Cela engendre également moins de stress pour les usagers (automobilistes, cyclistes,

piétons, riverains...). Et enfin, cela permet de diminuer les émissions de gaz à effet de serre par la fluidification du trafic et par le report sur les modes de transport alternatifs rendu plus attractifs (vélo, marche...).

La limitation à 30 km/h est donc une opportunité pour revitaliser le bourg et les quartiers, mais aussi pour renforcer la vie locale en permettant aux habitants de mieux s'approprier les rues de leur ville.

Plan des quartiers bénéficiants des nouvelles règles de circulation au 9 avril 2025



Cette carte est schématisée, seule la signalisation mise en place sur site indiquera précisément les règles de circulation appliquées sur site.

ZONE



PRIORITE A DROITE



RN12




Limitée à 90km/h

Dans le même temps, la vitesse de circulation sur la RN12, à hauteur d'Yffiniac, Trégueux et Languieux a été abaissée de 110 à 90 km/h.

Compte tenu du trafic local intense sur cette portion de la route, de la présence de nombreux échangeurs qui demandent une vigilance accrue des usagers et de la configuration de la route qui n'est plus tout à fait adaptée, l'Etat a étendu cette limitation de la vitesse à 90km/h depuis l'échangeur de Saint-René. Cette mesure est appliquée depuis le 26 février dernier.

Bonne nouvelle pour les Yffiniacais qui subiront moins de bruit et de pollution !

Légende :

-  Zone 30km/h et priorité à droite
-  Interdiction poids lourds plus de 10T (sauf livraison)
-  Portion de la RN12 limitée à 90km/h depuis le 26 février 2025

Journée citoyenne : 24 mai

Prenez date et proposez vos idées !

Chaque année, la Ville d'Yffiniac s'engage dans l'organisation de la Journée Citoyenne, un moment de partage et d'entraide où habitants, associations et agents municipaux se mobilisent pour améliorer leur cadre de vie. Habituellement programmée en septembre l'événement aura lieu cette année le **samedi 24 mai**.

La Journée Citoyenne permet à chacun de contribuer, à son échelle, à l'embellissement et au dynamisme de la commune. Peinture, jardinage, nettoyage, réparation d'équipements publics... les ateliers sont variés et adaptés à tous les âges et à toutes les compétences. C'est aussi une belle occasion de rencontrer ses voisins, d'échanger avec les élus

et de renforcer le lien social autour d'actions concrètes et collectives.

Faites entendre vos idées dès maintenant !

Afin de proposer des ateliers au plus proche des envies et besoins des habitants, la municipalité invite les citoyens à soumettre leurs suggestions de nouvelles activités dès à présent. Vous avez une idée pour enrichir cette journée ? Faites-le savoir par mail à communication@yffiniac.bzh ou directement en mairie.



Les participants de la Journée Citoyenne 2024.

En participant à la Journée Citoyenne, vous contribuez activement au bien-être de votre ville tout en partageant un moment convivial et solidaire.

Yffi'bus

Temps convivial entre bénévoles et bénéficiaires



Annick Glâtre, adjointe et Elodie Le Mène agent du CCAS (en bas) avec les bénévoles et usagers d'Yffi'bus.

Chaque année, la Municipalité organise un moment d'échange et de convivialité réunissant les bénévoles et les bénéficiaires du service Yffi'bus. Autour d'un café, ces rencontres permettent de recueillir les avis des usagers sur ce dispositif essentiel à la vie locale.

Le retour des participants est unanime : Yffi'bus est un service apprécié de tous. Pratique et chaleureux, il facilite le quotidien des bénéficiaires en leur offrant une solution de transport adaptée. Chaque jeudi après-midi, les bénévoles viennent chercher les usagers à leur domicile pour les emmener faire leurs courses ou

participer à des activités au sein des associations d'Yffiniac, avant de les raccompagner chez eux. Ce service gratuit, mis en place par la commune, est accessible sur inscription auprès du CCAS. Actuellement, 11 bénévoles assurent la conduite du mini-bus pour 5 bénéficiaires, dont Mmes Guernion, Beaugendre et Bernard, qui l'utilisent chaque semaine. Seul bémol : Yffi'bus ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires, le véhicule étant alors utilisé par l'accueil de loisirs. Malgré cela, cette initiative reste une précieuse aide pour les habitants, favorisant le lien social et l'entraide.

Solidarité

Congrès du don du sang

L'union des associations pour le don du sang dans les Côtes d'Armor a réuni 26 associations pour son Congrès Départemental le 1er février dernier à Plédran.

A cette occasion, de nombreux bénévoles ont été mis à l'honneur pour leurs services rendus et leur engagement pour la promotion du don du sang. La Présidente de l'Union Départementale Maryvonne Robert a notamment honoré Annick Glâtre, adjointe à la cohésion sociale et aux solidarités, en lui remettant une assiette représentant l'emblème de l'association.

Puis ce sont près de 100 personnes qui ont pris part au repas convivial animé par Thierry Le Solleu dans une ambiance festive.



Prochaine
collecte de sang
à Yffiniac :
Samedi 24 mai

Inscription sur :
dondesang.efs.sante.fr

Restaurant scolaire Yffi'miam

Un nom et un logo inventés par les enfants

Grâce à un jeu concours imaginé par les élèves et organisé par le service Enfance-Jeunesse de la ville, le restaurant scolaire d'Yffiniac porte désormais le nom de Yffi'miam et arbore un tout nouveau logo dessiné par un élève.



Le logo d'Yffi'miam dessiné par Malo.

Une belle mobilisation des enfants

En novembre dernier, un premier jeu concours a été lancé pour les enfants des deux écoles d'Yffiniac. Tous les élèves du CP au CM2 pouvaient y participer, à l'exception des membres du Conseil Municipal des Enfants (CME), chargés de désigner le gagnant. L'objectif était simple : trouver un nom pour le restaurant scolaire. Avec 96 propositions reçues, l'engouement des enfants a été au rendez-vous ! Après délibération, le CME a sélectionné le nom Yffi'miam, proposé par Mya Guitard Landie, Chiara



Les enfants ont reçu de la part des élus un diplôme et un sac de petits cadeaux pour les féliciter !

Lahache, Nina Guillou et Nils Michot.

Un logo créé par un élève

Après avoir trouvé un nom, un second concours a été organisé en janvier afin de choisir un logo. C'est le dessin de Malo Defin qui a été retenu et qui représente désormais le restaurant scolaire.

Une cérémonie de récompenses

Le vendredi 7 février, une cérémonie officielle a eu lieu pour récompenser les gagnants. Denis Hamayon, Maire d'Yffiniac,

accompagné d'Alain Thoraval, adjoint à l'Enfance-Jeunesse et aux Ressources Humaines, et de Frédéric Le Tiec, adjoint à la Communication, à la Citoyenneté et à la Démocratie participative, ont remis les diplômes aux cinq jeunes lauréats, sous les applaudissements de leurs camarades et de leurs parents. **Bravo à ces cinq enfants et à tous les participants pour leur créativité et leur investissement !**

Le Fonds d'Aide aux Projets des Jeunes

Un coup de pouce pour vos initiatives !



La ville d'Yffiniac s'engage aux côtés de sa jeunesse en proposant le Fonds d'Aide au Projet Jeunes. Cette aide financière est destinée aux jeunes Yffiniacais âgés de 16 à 25 ans désireux de mener à bien un projet porteur de sens. Que vous souhaitiez agir dans les domaines de l'humanitaire, la citoyenneté, la solidarité, le lien social, l'environnement ou la valorisation du patrimoine, ce dispositif est fait pour vous ! Seul ou en groupe, vous pouvez solliciter cette aide.

Comment candidater ?

Pour bénéficier de cette aide, il vous suffit de constituer un dossier de demande, dont la présentation est libre mais qui doit impérativement contenir les éléments suivants : titre, objectifs, partenaires,

calendrier, moyens humains et matériels, budget et mode de restitution. Ce dossier est à transmettre à la Structure Info Jeunesse de la commune et s'il remplit les conditions, le(s) jeunes présentera(ont) le projet à la commission d'étude qui validera ou non le versement de cette aide.

La SIJ vous accompagne

Dans le cadre de la préparation du dossier, la SIJ vous aide à l'écriture de votre projet. A noter que trois commissions par an sont organisées : en mars, en juin et en septembre.

CONTACT

SIJ d'Yffiniac

Dominig Rolland

drollang@yffiniac.bzh

06 70 34 84 69

École Simone Veil

À la découverte de l'alimentation responsable

Dans le cadre de l'atelier « Mon assiette, ma planète », quatre classes allant du CE2 au CM2 ont eu l'opportunité d'explorer les enjeux de l'alimentation durable et locale. Organisé et animé par l'association INTERBEV, cet atelier a permis aux jeunes participants de mieux comprendre l'importance de soutenir les producteurs locaux tout en respectant l'environnement.

L'atelier a été enrichi par l'intervention d'une diététicienne qui a sensibilisé les élèves aux bienfaits d'une alimentation équilibrée, et d'une éleveuse qui

a partagé son expérience et ses connaissances sur les filières alimentaires courtes. À travers des discussions, des échanges et des activités pratiques, les élèves ont pu appréhender comment leurs choix alimentaires peuvent avoir un impact positif pour la planète.

L'ambiance conviviale et ludique de ces ateliers a permis à chacun de s'impliquer et de repartir avec une meilleure compréhension des gestes quotidiens pour préserver notre environnement tout en soutenant les producteurs locaux.



Des enfants bien occupés

En ce mois de février, les enfants n'ont pas eu le temps de s'ennuyer avec notamment au programme: la découverte d'une exposition à la médiathèque, la piscine ou encore la préparation de galettes des rois.



Portes Ouvertes des écoles

Ecole Simone Veil

Vendredi 21 mars, de 17h à 19h

Visitez les locaux, rencontrez l'équipe pédagogique, découvrez la filière bilingue, posez vos questions ...

Contact

02 96 72 64 77

ecole.0221645u@ac-rennes.fr

Ecole Saint-Aubin

Samedi 22 mars, de 9h30 à 12h30

Contact

02 96 72 57 14

eco22.st-aubin.yffiniac@e-c.bzh

Tennis de table de la Baie

Une belle initiative pour le sport et l'inclusion à Yffiniac



A gauche, Antoine Duffros, dirigeant de SNEKKER et Chantal Nedelec, l'éducatrice du club. A droite Nicolas Kopcio, Président du TTLaBaie et en bas au milieu, Isabelle Plaze, élue en charge de l'attractivité et des finances, avec le groupe de pongistes.

Le Tennis de Table de La Baie, club engagé sur le territoire, a récemment mené une action forte en faveur du sport-santé et de l'inclusion. En partenariat avec l'entreprise locale Snekker, le club a offert des maillots aux participants des programmes Ping Santé, Ping Parkinson et Ping Alzheimer lors d'une séance dédiée. Ce geste symbolique

illustre les valeurs essentielles du TT La Baie : solidarité, accessibilité et partage à travers le sport.

Un club moteur du sport adapté

Grâce à ses initiatives, le Tennis de Table de La Baie continue de faire du tennis de table un outil de bien-être et de lien social, permettant à chacun de pratiquer à son

rythme dans un cadre convivial. Avec le soutien de ses bénévoles et de partenaires locaux comme Snekker, le club affirme son rôle d'acteur majeur du sport inclusif sur le territoire yffiniacais et au-delà.

Deux grands événements à ne pas manquer à Yffiniac !

L'année 2025 sera marquée par deux temps forts pour le club : les Championnats des Côtes-d'Armor (22 & 23 mars) : une compétition incontournable qui réunira les meilleurs joueurs du département dans une ambiance sportive et conviviale, et la grande journée du club du samedi 21 juin : un événement festif rassemblant licenciés, bénévoles et partenaires pour clôturer ensemble une saison riche en émotions et en succès.

Un grand bravo à toutes et tous pour cette belle aventure humaine et sportive, qui fait rayonner les valeurs du tennis de table à Yffiniac !

TENNIS DE TABLE DE LA BAIE

11 rue Joseph Turmel
22120 Yffiniac

Tel : 06 81 12 25 42

Mail : contact.ttlaBaie@gmail.com

Site : www.ttlaBaie.com

Facebook : TT La Baie

Sport

Yffi'Color revient !

Préparez-vous à une explosion de couleurs et de fun ! L'Yffi'Color revient pour une nouvelle édition le dimanche 30 mars. Cet événement festif et sportif, désormais incontournable, promet encore une fois de réunir petits et grands dans une ambiance conviviale et dynamique.

Un parcours ludique et accessible à tous

Plusieurs parcours de marche et de course adaptés à tous les âges. Pas de chronomètre, pas de compétition : l'important est de s'amuser et de partager un bon moment en famille ou entre amis.

Un départ en musique et une arrivée en couleurs !

Avant de prendre le départ, échauffez-vous sur une "dance party" qui vous mettra dans l'ambiance. Et pour clôturer cette expérience en beauté, un grand lancer de couleurs vous attend à l'arrivée.

Organisé par l'Amicale Laique

Dimanche 30 mars 2025

10h

Complexe sportif d'Yffiniac

Contact : 06 75 84 02 05

Inscription sur Helloasso.com

Soirée

Buffet dansant

L'association Entre Temps vous invite à une soirée festive et conviviale le samedi 22 mars à 20h à la salle des fêtes d'Yffiniac. Au programme : repas et ambiance dansante animée par Dominique Moisan ! Venez partager un moment de plaisir et de danse dans une ambiance chaleureuse



Organisé par Entre Temps

Samedi 22 mars 2025 - 20h

Salle des Fêtes d'Yffiniac

Sur réservation au 06 72 22 97 13

Chemins de fer

Les animations se poursuivent en mars !

Conférence

La médiathèque Le Patio vous invite avec Jean-Luc Gouézigoux, passionné des chemins de fer et membre de l'association "Les Chemins de fer des Côtes du Nord" le vendredi 7 mars. Un rendez-vous à ne pas manquer pour découvrir, écouter et partager des connaissances autour des machines et des trains d'antan.

Animée par Jean-Luc Gouézigoux

Vendredi 7 mars 2025 - 18h30

Médiathèque Le Patio

Circuit Tramway

Montez à bord du tramway, installé exceptionnellement sur le parvis de la mairie d'Yffiniac.

Du lundi 10 au samedi 15 mars

Les après-midi - Place de la Mairie



Le tramway sera présent sur le parvis de la Mairie.

Exposition

L'exposition continue à la médiathèque jusqu'au 19 mars !

Concert

Redécouvrez Maxime Le Forestier

Les voix de Marie-Laure et de Pierre sont accompagnées par 5 musiciens à la guitare, à la basse, aux percussions et à l'accordéon.

Dans ce spectacle, le groupe REGARD chante et raconte Maxime Le Forestier à travers une vingtaine de chansons. Le Groupe vous propose un voyage sur la vie et l'œuvre de cet artiste incontournable de la chanson française. Ses idées, ses rencontres, sa philosophie de vie, son enfance, sa première guitare, sa façon d'écrire, celle d'hier et d'aujourd'hui, de son triomphe fulgurant de la période hippie des années 70 à sa longue traversée du désert, de « San Francisco » à « Né quelque part », chanson devenue un

hymne antiraciste.

Samedi 5 avril - 11h

Médiathèque Le Patio - Tout public



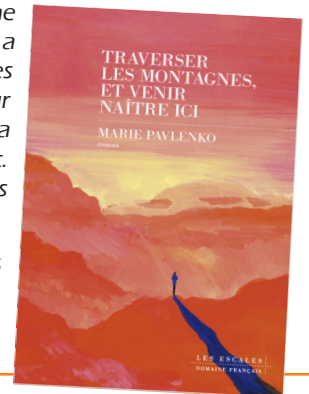
Le coup de de Marie

Traverser les montagnes et venir naître ici

Roman de Marie Pavlenko

Astrid a tout perdu. A quarante ans, plus rien ne la retient, alors elle part. Elle achète sans l'avoir visitée une maison isolée dans la région montagneuse et sauvage du Mercantour. Parmi ses bagages, un carton marqué d'une croix rouge, ce qu'il lui reste de sa vie passée. Soraya a tout laissé derrière elle. Sa Syrie natale, sa famille, ses amis, son insouciance. Elle traverse la montagne pour rejoindre la frontière française en se cachant de la police. Dans son ventre, une vie qu'elle déteste grandit. Deux destins de femmes inoubliables. Deux douleurs indicibles qui se rencontrent et s'apprivoisent.

Très beau roman. L'histoire de ces deux femmes nous emporte dans un paysage que l'on a aucun mal à imaginer. Superbe.



Entretien des espaces verts et lutte contre les nuisibles

James vous rend service

James Gaudoux-Morin, passionné par la nature, propose ses compétences pour l'entretien des espaces verts (tonte, taille de haie, débroussaillage, évacuation des déchets...), mais aussi pour la lutte contre les nuisibles tels que les frelons asiatiques, les rats ou encore les punaises de lit.

Actuellement employé à temps partiel dans une ville voisine, James souhaite développer pleinement son activité afin de s'y consacrer à temps plein. Basé à Yffiniac,

il intervient également sur l'ensemble de l'agglomération briochine pour répondre aux besoins des particuliers, des entreprises et des collectivités. Grâce à son savoir-faire, il apporte des solutions efficaces et adaptées pour préserver la beauté de vos jardins tout en garantissant un environnement sain et sécurisé.

CONTACT

James Gaudoux-Morin : 07 88 49 05 32

Facebook : Jgm Entretien Quotidien



James Gaudoux-Morin devant son véhicule de service

Frelons asiatiques

Période de piégeage

Le printemps est synonyme du retour des frelons asiatiques. Dangereux pour les abeilles et l'homme, une campagne de piégeage est relancée cette année par le service des Espaces Verts.

Plus de 65 pièges vont être installés cette année sur des lieux déjà identifiés. Si vous constatez la création d'un nid près de chez vous, soyez prudent, restez à distance car le frelon asiatique peut être agressif lorsqu'il est

dérangé et prévenez la mairie au **02 96 72 60 33** qui prend en charge la destruction des nids. Attention, il est possible de piéger vous même le frelon asiatique mais cela demande de respecter strictement les consignes pour éviter de piéger d'autres espèces non-nuisibles.

Plus d'info :
FDGDON 22 au 02 96 01 37 90
www.fgdgon22.com



Le frelon asiatique est à dominante noire avec une large bande orange sur l'abdomen et l'extrémité des pattes est jaunes

Séance du conseil municipal

Compte-rendu du 3 février 2025 en bref

AUTORISE le Maire à passer commande auprès du Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor pour la dépose de l'éclairage public sur le terrain d'entraînement du complexe sportif (2 mâts et 5 projecteurs) pour un montant estimatif de 2160,00 € TTC (coût total des travaux majoré de 8% de frais d'études et de suivi).

AUTORISE l'acquisition d'une emprise parcellaire au 60 rue de Penthièvre pour la création d'une voie de desserte.

PREND ACTE du bilan des acquisitions et cessions opérées par la commune pour l'année 2024.

DÉCIDE de prononcer le déclassement anticipé des parcelles cadastrées section AE n°51 et 182 du domaine public communal ; et **AUTORISE** leur cession à la congrégation des sœurs hospitalières

de Saint-Thomas de Villeneuve, déduction faite de la venelle, pour un montant net vendeur de 600 000 €.

AUTORISE le Maire à signer l'avenant n°1 de la convention publique d'aménagement du lotissement Les Jearnottes 2 ;

PREND ACTE de la fin de la concession d'aménagement ;

AUTORISE le versement des charges de clôture du dossier s'élevant à 4 509.81 € au profit de la Société publique locale Baie d'Armor Aménagement.

DÉBAT sur le Rapport d'Orientation Budgétaire 2025.

ADOpte la révision des plafonds de l'indemnité de Fonctions, de Suggestions et d'Expertise (IFSE) et de Complément Indemnitaire Annuel (CIA).

ADOpte la création et la suppression de postes dans le cadre des avancements de

CONSEIL MUNICIPAL

grade.

ADOpte la modification de la répartition de l'enveloppe dans le cadre de la désignation d'un Conseiller délégué Tour de France.

PREND ACTE de la présentation des rapports de l'année 2023 sur le prix et la qualité des services publics « eau potable, assainissement collectif et non collectif ».

Retrouvez les délibérations sur notre site internet, rubrique « Les élus et le Conseil municipal ».

Prochain Conseil municipal le 10 mars à 18 heures 30, salle du Conseil. La séance est publique et ouverte à tous.

Projet Maisons d'Yffiniac

Explications de vote

Au cours du dernier conseil municipal du 3 février, deux délibérations, portant sur le projet des maisons d'Yffiniac, étaient à l'ordre du jour.

La première de ces délibérations portait sur l'acquisition d'une surface de 300 m² à 100 € le m², pour un accès au parking des salles de sport, à partir de la rue du Bourgneuf. Cette initiative pouvait être intéressante pour désenclaver le complexe sportif et en améliorer la sortie, si elle avait été destinée à l'ensemble des utilisateurs du complexe sportif. Cependant la délibération prévoit que cet accès sera réservé aux soignants du futur établissement, pour leur permettre de disposer d'un parking privé, à réaliser aux frais de la commune d'Yffiniac. S'agissant d'un projet privé, nous avons

voté contre cette décision, en considérant que ce n'était pas à la commune de financer cette réalisation.

La deuxième délibération concernait la désaffectation du domaine public du terrain devant recevoir les maisons d'Yffiniac, ainsi que son prix de vente. Nous avons demandé l'ajournement de cette délibération, en considérant que c'était une démarche prématurée, compte tenu des recours non statué suite à des requêtes dans le cadre du PLUI (Zone inondable, terrain à vocation sportive).

D'autre part, cette parcelle, comportant des voies de circulation et piétonnes, aurait dû faire l'objet d'une enquête publique préalable. Nous ne contestons pas la création de cet

OPPOSITION

établissement, qui aura pour vocation de répondre à des besoins de santé de plus en plus prégnants, mais nous pensons qu'il appartient aux habitants d'Yffiniac, de décider du devenir de ce terrain. Nous avons proposé un référendum local, pour ne pas imposer un choix unilatéral à nos concitoyens. Devant l'absence de réponse de Mr le Maire sur cette proposition, nous nous sommes abstenus au moment du vote de cette délibération.

Nous sommes à votre écoute.

Prochaine permanence ce samedi 8 mars en mairie à 11h - bureau de la minorité municipale

Tel : 07-82-22-88-16

Mail : fryffiniac2020@gmail.com

Vos interlocuteurs de la minorité

État civil et urbanisme

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données (RGPD), ces informations sont communiquées uniquement sur la version papier du Sillon ou sur demande auprès de la mairie.

Permanence de l'assistante sociale

Le Conseil départemental vous propose les services d'une assistante sociale sur des plages horaires variables selon les mois.

Pour tous renseignements, contacter la mairie au 02 96 72 60 33.

Permanence du conciliateur de justice

Le conciliateur de justice reçoit sur rendez-vous en mairie le 3^e mercredi de chaque mois de 14h à 15h30.

Rappel de ses missions ?

Le conciliateur de justice est un auxiliaire assermenté, nommé par ordonnance du Président de la Cour d'Appel. Ce n'est pas un juge, il n'a pas le droit d'imposer un compromis mais peut le proposer dans le but d'éviter une procédure en justice, longue, éventuellement coûteuse, et débouchant sur une décision imposée. Il suit des principes d'impartialité, d'équité, de confidentialité et d'auditions contradictoires pour pouvoir accompagner les deux parties vers une prise de décision. **Il s'agit de rendez-vous privé et gratuit.**

Plus d'infos au 02 96 72 60 33

Environnement

Réutilisez le broyat

Après avoir récupéré vos sapins de Noël, le service Espace Vert d'Yffiniac les a transformés en broyat. Chacun pourra en récupérer pour l'utiliser.

Ce broyat sera mis à disposition des Yffiniacais dès le **lundi 10 mars sur le parking du complexe sportif**. Vous pourrez alors l'utiliser comme paillage dans vos parterres. Bien qu'il soit mélangé à d'autres essences, le broyat de sapin reste acide, il convient donc particulièrement aux plantes de terres de bruyère ou aux conifères.



Le 24 février dernier, Denis Hamayon, Maire et Denis Marc, conseiller délégué ont animé un nouveau Comité de Pilotage pour l'animation lors du passage du Tour de France.

AGENDA

MARS

Du 8 février au 19 mars

Expo : 120 ans de la ligne de chemin de fer

Médiathèque Le Patio
Org : Mairie

Vendredi 7

Conférence "Chemin de fer des Côtes du Nord"
par Jean-Luc Gouézigoux
Médiathèque Le Patio - 18h30
Org : Municipalité

Samedi 8

Concours boules en triplettes
Boulodrome - 13h
Org : Union Bouliste de la Baie

Samedi 8

Repas
Salle des fêtes - 19h
Org : Yffi'Danse de la Baie

Samedi 8

Compétition Départementale Echecs
Le Trait d'Union
Org : Echecs passion

Du lundi 10 au sam. 15

Circuit tramway
Parvis de la Mairie - Après-midi
Org : Municipalité

Dimanche 16

Tournoi de la Mie Câline
Complexe sportif
Org : US Yffiniac basket

Mercredi 19

Journée régional judo au sol
Le Trait Dojo l'Hermine - 9h
Org : UGSEL

Mercredi 19

Match de championnat corporatif
Salle Triskell - 18h
Org : TT de la Baie

Samedi 22

Buffet dansant
Salle des fêtes - 20h
Org : Entre-temps

Samedi 22 et dimanche 23

Championnat départemental
Complexe sportif
Org : TT de la Baie

Dimanche 30

Yffi'color
Complexe sportif
Org : Amicale Laique

AVRIL

Samedi 5

10 ans de l'association ACE22
Centre d'équitation
Org : ACE22

Du samedi 5 au dimanche 20

Tournoi Open
Tennis-Boulodrome
Org : Tennis Club Hillion Yffiniac

Dimanche 6

Anniversaire du Marché
Place de l'Europe
Org : Municipalité



MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

Tirage : 2950 exemplaires / Directeur de la publication : Denis Hamayon, Maire / Rédaction et mise en page : service communication / Impression : Roudenn Grafik / Crédits photos : Ville d'Yffiniac, Ecole Simone Veil, Freepik, SBAA, TT de la Baie / Distribution par nos "Sillonneurs" : Yolaine, Isabelle, Eric, Loïc, Bernard, Serge et Mathys / Retrouvez ce magazine sur www.yffiniac.bzh et sur Calaméo.



Prochaine parution : 4 avril 2025

Merci de nous faire parvenir vos articles au plus tard le 15 mars

à : communication@yffiniac.bzh